

# **IMPLEMENTATION REPORT FOR THE EUROPEAN TERRITORIAL COOPERATION GOAL**

## **PART A**

### **IDENTIFICATION OF THE ANNUAL/FINAL IMPLEMENTATION REPORT**

CCI	2014TC16RFCB034
Title	(Interreg V-A) FR-IT - France-Italy (ALCOTRA)
Version	2015.1
Date of approval of the report by the monitoring committee	

**OVERVIEW OF THE IMPLEMENTATION OF THE COOPERATION PROGRAMME (ARTICLE 50(2) OF REGULATION (EU) NO 1303/2013 AND ARTICLE 14(3)(A) OF REGULATION (EU) NO 1299/2013)**

**Key information on the implementation of the cooperation programme for the year concerned, including on financial instruments, with relation to the financial and indicator data.**

Le programme de coopération territoriale transfrontalière INTERREG V-A France Italie ALCOTRA a été approuvé par la Commission européenne le 28 mai 2015 et concourt aux objectifs de la stratégie EUROPE 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

L'objectif du programme est de favoriser la complémentarité et le dynamisme des territoires en vue d'un développement durable et solidaire. Sa stratégie se décline en quatre axes : innovation appliquée, environnement mieux maîtrisé, attractivité du territoire, inclusion sociale et citoyenneté européenne pour un budget de 198 876 285 d'euros de crédits de FEDER.

Le premier appel à projets a été ouvert du 15 juillet au 16 septembre 2015 pour un montant de 18 689 369 € de FEDER. Le Comité de suivi a fait le choix d'ouvrir ce premier appel à projets à trois objectifs spécifiques sur lesquels il y avait une forte attente des territoires et qui sont concernés par le cadre de performance : O.S 2.2 Augmenter la résilience des territoires ALCOTRA les plus exposés aux risques ; O.S 3.1. Accroître le tourisme durable sur le territoire ALCOTRA ; O.S 4.1. Favoriser les services socio-sanitaires pour lutter contre le dépeuplement en zone de montagne et rurale. Le Comité de suivi, réuni à Aoste, en Italie, le 24 novembre 2015 a donné un avis favorable pour 18 projets correspondant à un montant total de 16 782 812, 74 € de FEDER et un avis défavorable pour 6 projets correspondant à un montant de 2 629 370,56€ de FEDER. C'est sur l'OS 3.1 que le plus grand nombre de projets a été programmé soit 12 projets correspondant à 12.329.800,91€ soit 73,46 % du FEDER. Il s'agit de projets valorisant le territoire, la culture et le tourisme durable. L'OS 2. 2 concerne 4 projets pour un montant de 3.405.185,43 € et l'OS 4.1, 2 projets pour un montant de 1.047.826,4€. Le montant moyen du FEDER par projet simple est de 932 378€ et implique en moyenne 4 partenaires. Quatre projets mobilisent entre 6 et 9 partenaires organisant une coopération complexe et s'appuyant notamment sur l'expérience des précédentes programmations. Quatre partenaires impliqués sur quatre projets sont situés hors du territoire du programme : 609 870,03 € du FEDER leur sont consentis sur un total de 2 420 106,46 € de FEDER pour les quatre projets. L'ensemble du territoire est couvert par les projets sélectionnés. Le chef de file est situé dans le Piémont dans 9 projets et les partenaires piémontais sont présents dans 12 projets; le chef de file est Rhône-Alpin dans 4 projets et les partenaires Rhône-alpins s'inscrivent dans 9 projets ; les chefs de file issus de la Vallée d'Aoste sont à la tête de 4 projets et les partenaires valdôtains présents dans 6 projets ; Provence Côte d'Azur est représentée par un chef de file dans 1 projet et par des partenaires dans 9 projets ; la Ligurie est représentée par 1 chef de file dans 1 projet et comme partenaires dans 3 projets. Sur les 18 projets programmés certains comme *Stramil2*, *VeloViso*, *PreviriskHauteMontagne*, *Borderscape*, *NTC* et *Alp-Mediterr* s'inscrivent dans la continuité de projets développés au cours de la programmation 2007-2013 et ont pour objectifs d'en renforcer ou d'en élargir les impacts ; d'autres innovent et proposent d'expérimenter de nouvelles approches ou technologies. Appartiennent à cette

catégorie :

- le projet *TourScience* qui allie tourisme et approche scientifique à travers l'observation et le partage de connaissances entre communautés scientifiques et grand public;
- le projet *Lieux Vivants* qui propose l'usage de la communication narrative comme instrument de relance et d'attraction des musées historiques de Chambéry et Turin;
- dans le domaine de la gestion des risques, le projet Prodiges utilise les technologies Web-based pour créer une plateforme de formation et de simulation commune aux opérateurs de secours des deux versants alpins.

Enfin, d'autres projets s'atèlent à des besoins rarement pris en compte en zone rurale de montagne. C'est le cas du projet *Co.Sa.T* qui a pour objet le traitement des dépendances dont la consommation d'alcool et d'autres substances dans les territoires ruraux et les zones de montagne, à travers la mise en place de protocole commun et transfrontalier. Les projets sont essentiellement portés par des structures publiques notamment les Régions, les Conseils départementaux, les communes, les parcs et les agences régionales, le total des contreparties nationales publiques représentant un montant de 3.551.343, 66€.

Un deuxième appel à été lancé du 19 octobre 2015 au 15 février 2016 pour un montant de 58 588 404€ de FEDER répartis sur l'ensemble des axes du programme.

S'agissant des indicateurs de réalisation, sont inscrites les valeurs prévisionnelles pour les 18 projets programmés.

Dans le cadre de la réduction de la charge administrative pesant sur les bénéficiaires, l'autorité de gestion Auvergne Rhône-Alpes a fait le choix de dématérialiser totalement les procédures de dépôt, d'instruction et de suivi des dossiers grâce au système d'information SYNERGIE CTE-

Concernant l'axe V Assistance technique, l'autorité de gestion a engagé les dépenses nécessaires au lancement et la mise en œuvre du programme. Ont notamment été engagées les dépenses liées au financement des agents des instances de gestion du programme, autorité de gestion, autorité de certification, autorité nationale française et à la communication. Le secrétariat conjoint a été installé à Turin en août 2015 et le réseau des animateurs a été opérationnel sur tout le territoire dès le début de l'année 2015 permettant ainsi l'accompagnement des porteurs de projets dans le montage de leurs opérations. Le montant de ces dépenses, estimé à 1.7 M€ de FEDER pour 2015, fera l'objet d'un engagement financier des crédits du FEDER en 2016 sous SYNERGIE CTE. L'autorité de gestion, dans une volonté de totale transparence a indiqué pour l'axe assistance technique dans le tableau 2 les indicateurs de réalisation pour 2015.

L'autorité de gestion Rhône-Alpes a organisé un séminaire de lancement réunissant près de 550 personnes venues de France et d'Italie à Montmélian en Savoie. Dans l'attente de la mise en place d'un site internet dédié, l'information sur le programme a été diffusée sur le site [www.europe-en-rhonealpes.eu](http://www.europe-en-rhonealpes.eu). L'autorité de gestion a sélectionné en décembre 2015 une agence en charge de la mise en œuvre du nouveau site du programme. Une plaquette de communication grand public illustrée a été éditée en 4000 exemplaires et distribuée aux porteurs de projets notamment lors des événements organisés par l'autorité de gestion et les partenaires du programme.



## IMPLEMENTATION OF THE PRIORITY AXIS

### Overview of the implementation

ID	Priority axis	Key information on the implementation of the priority axis with reference to key developments, significant problems and steps taken to address these problems
#1	Axe prioritaire I : Innovation appliquée - Transfert de l'innovation et des technologies appliquées	Cet axe prioritaire n'a pas été concerné par le premier appel à projet.
#2	Axe prioritaire II : Environnement mieux maîtrisé - Augmentation de la résilience du territoire	5 projets proposés dont 4 retenus (16 partenaires).  MONTANT TOTAL FEDER pour les 4 projets : 3.405.185,43€
#3	Axe prioritaire III : Attractivité du territoire - Conservation environnementale et valorisation des ressources naturelles et culturelles, par le biais du développement du tourisme durable et de l'économie verte	14 projets proposés dont 12 retenus (49 partenaires).  MONTANT TOTAL FEDER pour les 12 projets : 12.329.800,91€
#4	Axe prioritaire IV : Inclusion sociale et citoyenneté européenne - Favoriser l'installation et la permanence de familles et de personnes en zones rurales et de montagne	5 projets proposés dont 2 retenus (6 partenaires).  MONTANT TOTAL FEDER pour les 2 projets : 1.047.826,4€
#5	Axe prioritaire V : Assistance technique	L'autorité de gestion a assuré en 2015 les dépenses d'assistance technique liées au lancement et à

ID	Priority axis	Key information on the implementation of the priority axis with reference to key developments, significant problems and steps taken to address these problems
	- Garantir la gestion efficace du programme et la qualité des interventions	la mise en œuvre du programme. Conformément au plan d'assistance technique, ces dépenses sont estimées à 1,7 M€ de FEDER et seront engagées financièrement en 2016.

## Common and programme specific indicators (Article 50(2) of Regulation (EU) No 1303/2013)

### Priority axes other than technical assistance

Priority axis	#1 - Axe prioritaire I : Innovation appliquée - Transfert de l'innovation et des technologies appliquées
Investment priority	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales

Table 2: Common and programme specific output indicators

(I)	ID	Indicator	Measurement unit	Target value	2015	Observations
F	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	14,00	0,00	Pas concerné par le premier appel à projet.
S	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	14,00	0,00	Pas concerné par le premier appel à projet.
F	O.1.1	Nombre de structures, issues de la somme des entreprises, acteurs intermédiaires (par ex. cluster), centres de recherche, administrations publiques, etc., qui participent aux projets	Nombre de structures	127,00	0,00	Pas concerné par le premier appel à projet.
S	O.1.1	Nombre de structures, issues de la somme des entreprises, acteurs intermédiaires (par ex. cluster), centres de recherche, administrations publiques, etc., qui participent aux projets	Nombre de structures	127,00	0,00	Pas concerné par le premier appel à projet.

(I)	ID	Indicator	2014
F	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou	0,00

(1)	ID	Indicator	2014
		interrégionaux	
S	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	0,00
F	O.1.1	Nombre de structures, issues de la somme des entreprises, acteurs intermédiaires (par ex. cluster), centres de recherche, administrations publiques, etc., qui participent aux projets	0,00
S	O.1.1	Nombre de structures, issues de la somme des entreprises, acteurs intermédiaires (par ex. cluster), centres de recherche, administrations publiques, etc., qui participent aux projets	0,00

Priority axis	#1 - Axe prioritaire I : Innovation appliquée - Transfert de l'innovation et des technologies appliquées
Investment priority	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales
Specific objective	I.1 - Accroître les projets d'innovation (notamment des clusters et pôles et des entreprises) et développer services innovants au niveau transfrontalier.

Table 1: Result indicators

	Indicator	Measurement unit	Baseline value	Baseline year	Target value (2023) Total	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
R1.1	Nombre d'innovations / de services innovants créés	Nombre d'innovations / de services innovants créés	15,00	2013	35,00	15,00		Pas concerné par le premier appel à projet.

ID	Indicator	2014 Total	2014 Qualitative
R1.1	Nombre d'innovations / de services innovants créés	15,00	

Priority axis	#1 - Axe prioritaire I : Innovation appliquée - Transfert de l'innovation et des technologies appliquées
Investment priority	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Table 2: Common and programme specific output indicators

(1)	ID	Indicator	Measurement unit	Target value	2015	Observations
F	O1.2	Nombre de bâtiments publics «pilotes» pour lesquels sont utilisés les éco-matériaux	Nombre de bâtiments publics «pilotes»	5,00	0,00	Pas concerné par le premier appel à projet.
S	O1.2	Nombre de bâtiments publics «pilotes» pour lesquels sont utilisés les éco-matériaux	Nombre de bâtiments publics «pilotes»	5,00	0,00	Pas concerné par le premier appel à projet.

(1)	ID	Indicator	2014
F	O1.2	Nombre de bâtiments publics «pilotes» pour lesquels sont utilisés les éco-matériaux	0,00
S	O1.2	Nombre de bâtiments publics «pilotes» pour lesquels sont utilisés les éco-matériaux	0,00

Priority axis	#1 - Axe prioritaire I : Innovation appliquée - Transfert de l'innovation et des technologies appliquées
Investment priority	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Specific objective	I.2 - Développer des modèles innovants dans l'éco-construction des bâtiments publics pour améliorer la performance énergétique

Table 1: Result indicators

	Indicator	Measurement unit	Baseline value	Baseline year	Target value (2023) Total	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
R1.2	Nombre de commandes publiques qui comprennent l'utilisation d'éco-matériaux sur le territoire ALCOTRA dans les deux ans à partir de la fin des projets pilotes	Nombre de commandes	0,00		0,00	0,00		Conformément aux caractéristiques techniques prévues à l'annexe 3 du programme de coopération (« Indicateurs et cadre de performance »), l'autorité de gestion procédera à une enquête afin de renseigner la valeur de référence et la valeur cible de cet indicateur. Le calendrier prévu prévoit les étapes suivantes : lancement du marché par la Région Auvergne - Rhône-Alpes en février 2016, attribution du marché en avril 2016, déroulé des activités du prestataire de mai à août 2016, validation des valeurs des indicateurs et transmission des données à la Commission européenne en septembre 2016.

ID	Indicator	2014 Total	2014 Qualitative
R1.2	Nombre de commandes publiques qui comprennent l'utilisation d'éco-matériaux sur le territoire ALCOTRA dans les deux ans à partir de la fin des projets pilotes	0,00	

Priority axis	#2 - Axe prioritaire II : Environnement mieux maîtrisé - Augmentation de la résilience du territoire
Investment priority	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes

Table 2: Common and programme specific output indicators

(1)	ID	Indicator	Measurement unit	Target value	2015	Observations
F	O2.1	Nombre d'outils développés pour le suivi et la gestion des impacts liés aux changements climatiques	Nombre d'outils	15,00	0,00	Pas concerné par le premier appel à projet
S	O2.1	Nombre d'outils développés pour le suivi et la gestion des impacts liés aux changements climatiques	Nombre d'outils	15,00	0,00	Pas concerné par le premier appel à projet

(1)	ID	Indicator	2014
F	O2.1	Nombre d'outils développés pour le suivi et la gestion des impacts liés aux changements climatiques	0,00
S	O2.1	Nombre d'outils développés pour le suivi et la gestion des impacts liés aux changements climatiques	0,00

Priority axis	#2 - Axe prioritaire II : Environnement mieux maîtrisé - Augmentation de la résilience du territoire
Investment priority	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes
Specific objective	II.1 - Améliorer la planification territoriale des institutions publiques pour l'adaptation au changement climatique

Table 1: Result indicators

	Indicator	Measurement unit	Baseline value	Baseline year	Target value (2023) Total	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
R2.1	Nombre d'institutions publiques disposant d'outils de planification territoriale qui se dotent des stratégies d'adaptation au changement climatique	Nombre d'institutions			95,00	0,00		Conformément aux caractéristiques techniques prévues à l'annexe 3 du programme de coopération (« Indicateurs et cadre de performance »), l'Autorité de gestion procèdera à la mise en oeuvre d'une enquête afin de renseigner la valeur de référence et la valeur cible de cet indicateur. Le calendrier prévu prévoit les étapes suivantes : lancement du marché par la Région Auvergne – Rhône-Alpes en février 2016, attribution du marché en avril 2016, déroulé des activités du prestataire de mai à août 2016, validation des valeurs des indicateurs et transmission des données à la Commission européenne en septembre 2016.

ID	Indicator	2014 Total	2014 Qualitative
R2.1	Nombre d'institutions publiques disposant d'outils de planification territoriale qui se dotent des stratégies d'adaptation au changement climatique	0,00	

Priority axis	#2 - Axe prioritaire II : Environnement mieux maîtrisé - Augmentation de la résilience du territoire
Investment priority	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Table 2: Common and programme specific output indicators

(1)	ID	Indicator	Measurement unit	Target value	2015	Observations
F	O2.2	Nombre d'outils (matériels et immatériels) développés pour la gestion des risques	Nombre d'outils	25,00	0,00	
S	O2.2	Nombre d'outils (matériels et immatériels) développés pour la gestion des risques	Nombre d'outils	25,00	8,00	

(1)	ID	Indicator	2014
F	O2.2	Nombre d'outils (matériels et immatériels) développés pour la gestion des risques	0,00
S	O2.2	Nombre d'outils (matériels et immatériels) développés pour la gestion des risques	0,00

Priority axis	#2 - Axe prioritaire II : Environnement mieux maîtrisé - Augmentation de la résilience du territoire
Investment priority	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Specific objective	II.2 - Augmenter la résilience des territoires ALCOTRA les plus exposés aux risques

Table 1: Result indicators

	Indicator	Measurement unit	Baseline value	Baseline year	Target value (2023) Total	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
R2.2	Nombre de personnes activement mobilisées dans les mesures de prévention des risques	Nombre de personnes activement mobilisées	290,00	2013	590,00	290,00		

ID	Indicator	2014 Total	2014 Qualitative
R2.2	Nombre de personnes activement mobilisées dans les mesures de prévention des risques	290,00	

Priority axis	#3 - Axe prioritaire III : Attractivité du territoire - Conservation environnementale et valorisation des ressources naturelles et culturelles, par le biais du développement du tourisme durable et de l'économie verte
Investment priority	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Table 2: Common and programme specific output indicators

(1)	ID	Indicator	Measurement unit	Target value	2015	Observations
F	O3.3	Nombre d'initiatives et de services novateurs de mobilité durable développés	Nombre d'initiatives et de services	10,00	0,00	Pas concerné par le premier appel à projet
S	O3.3	Nombre d'initiatives et de services novateurs de mobilité durable développés	Nombre d'initiatives et de services	10,00	0,00	Pas concerné par le premier appel à projet

(1)	ID	Indicator	2014
F	O3.3	Nombre d'initiatives et de services novateurs de mobilité durable développés	0,00
S	O3.3	Nombre d'initiatives et de services novateurs de mobilité durable développés	0,00

Priority axis	#3 - Axe prioritaire III : Attractivité du territoire - Conservation environnementale et valorisation des ressources naturelles et culturelles, par le biais du développement du tourisme durable et de l'économie verte
Investment priority	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Specific objective	III.3 - Accroître les actions stratégiques et les plans pour une mobilité dans la zone transfrontalière plus efficace, diversifiée et respectueuse de l'environnement

Table 1: Result indicators

	Indicator	Measurement unit	Baseline value	Baseline year	Target value (2023) Total	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
R3.3	Nombre de stratégies locales de mobilité durable mises en œuvre et destinées à des groupes cibles spécifiques	Nombre de stratégies	8,00	2013	21,00	8,00		Pas concerné par le premier appel à projet

ID	Indicator	2014 Total	2014 Qualitative
R3.3	Nombre de stratégies locales de mobilité durable mises en œuvre et destinées à des groupes cibles spécifiques	8,00	

Priority axis	#3 - Axe prioritaire III : Attractivité du territoire - Conservation environnementale et valorisation des ressources naturelles et culturelles, par le biais du développement du tourisme durable et de l'économie verte
Investment priority	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Table 2: Common and programme specific output indicators

(I)	ID	Indicator	Measurement unit	Target value	2015	Observations
F	O3.1	Nombre zones, sites, itinéraires réhabilités et/ou restaurés et/ou valorisés	Nombre zones	53,00	0,00	
S	O3.1	Nombre zones, sites, itinéraires réhabilités et/ou restaurés et/ou valorisés	Nombre zones	53,00	15,00	

(I)	ID	Indicator	2014
F	O3.1	Nombre zones, sites, itinéraires réhabilités et/ou restaurés et/ou valorisés	0,00
S	O3.1	Nombre zones, sites, itinéraires réhabilités et/ou restaurés et/ou valorisés	0,00

Priority axis	#3 - Axe prioritaire III : Attractivité du territoire - Conservation environnementale et valorisation des ressources naturelles et culturelles, par le biais du développement du tourisme durable et de l'économie verte
Investment priority	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Specific objective	III.1 - Accroître le tourisme durable sur le territoire ALCOTRA

Table 1: Result indicators

	Indicator	Measurement unit	Baseline value	Baseline year	Target value (2023) Total	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
R3.1a	Nombre des communes intéressées par les projets de protection et valorisation du patrimoine	Nombre des communes	106,00	2013	226,00	106,00		
R3.1b	Satisfaction des touristes	faible, moyen, élevé	moyen	2011	élevé		0,00	

ID	Indicator	2014 Total	2014 Qualitative
R3.1a	Nombre des communes intéressées par les projets de protection et valorisation du patrimoine	106,00	
R3.1b	Satisfaction des touristes		0,00

Priority axis	#3 - Axe prioritaire III : Attractivité du territoire - Conservation environnementale et valorisation des ressources naturelles et culturelles, par le biais du développement du tourisme durable et de l'économie verte
Investment priority	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Table 2: Common and programme specific output indicators

(1)	ID	Indicator	Measurement unit	Target value	2015	Observations
F	O3.2	Nombre d'habitats objet d'interventions de réhabilitation	Nombre	39,00	0,00	Pas concerné par le premier appel à projet
S	O3.2	Nombre d'habitats objet d'interventions de réhabilitation	Nombre	39,00	0,00	Pas concerné par le premier appel à projet

(1)	ID	Indicator	2014
F	O3.2	Nombre d'habitats objet d'interventions de réhabilitation	0,00
S	O3.2	Nombre d'habitats objet d'interventions de réhabilitation	0,00

Priority axis	#3 - Axe prioritaire III : Attractivité du territoire - Conservation environnementale et valorisation des ressources naturelles et culturelles, par le biais du développement du tourisme durable et de l'économie verte
Investment priority	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Specific objective	III.2 - Améliorer la gestion des habitats et des espèces protégées de la zone transfrontalière

Table 1: Result indicators

	Indicator	Measurement unit	Baseline value	Baseline year	Target value (2023) Total	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
R3.2	Nombre des plans d'action partagés à l'échelle transfrontalière pour la connaissance et la gestion de la biodiversité	Nombre des plans d'action	39,00	2013	65,00	39,00		Pas concerné par le premier appel à projet

ID	Indicator	2014 Total	2014 Qualitative
R3.2	Nombre des plans d'action partagés à l'échelle transfrontalière pour la connaissance et la gestion de la biodiversité	39,00	

Priority axis	#4 - Axe prioritaire IV : Inclusion sociale et citoyenneté européenne - Favoriser l'installation et la permanence de familles et de personnes en zones rurales et de montagne
Investment priority	9e - Encourager l'égalité entre les hommes et les femmes, l'égalité des chances et l'intégration des communautés par-delà les frontières (CTE-Transfrontalière)

Table 2: Common and programme specific output indicators

(1)	ID	Indicator	Measurement unit	Target value	2015	Observations
F	O4.1	Nombre de services et interventions développés	Nombre de services et interventions	25,00	0,00	
S	O4.1	Nombre de services et interventions développés	Nombre de services et interventions	25,00	2,00	

(1)	ID	Indicator	2014
F	O4.1	Nombre de services et interventions développés	0,00
S	O4.1	Nombre de services et interventions développés	0,00

Priority axis	#4 - Axe prioritaire IV : Inclusion sociale et citoyenneté européenne - Favoriser l'installation et la permanence de familles et de personnes en zones rurales et de montagne
Investment priority	9e - Encourager l'égalité entre les hommes et les femmes, l'égalité des chances et l'intégration des communautés par-delà les frontières (CTE-Transfrontalière)
Specific objective	IV.1 - Favoriser les services socio-sanitaires pour lutter contre le dépeuplement en zones de montagne et rurales

Table 1: Result indicators

	Indicator	Measurement unit	Baseline value	Baseline year	Target value (2023) Total	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
R4.1	Niveau de satisfaction des utilisateurs des services sanitaires, sociaux et d'aide à la personne expérimentés dans la zone transfrontalière	faible, moyen, élevé			enquête spécifique		0	Conformément aux caractéristiques techniques prévues à l'annexe 3 du programme de coopération (« Indicateurs et cadre de performance »), l'Autorité de gestion procèdera à la mise en oeuvre d'une enquête afin de renseigner la valeur de référence et la valeur cible de cet indicateur. Le calendrier prévu prévoit les étapes suivantes : lancement du marché par la Région Auvergne – Rhône-Alpes en février 2016, attribution du marché en avril 2016, déroulé des activités du prestataire de mai à août 2016, validation des valeurs des indicateurs et transmission des données à la Commission européenne en septembre 2016.

ID	Indicator	2014 Total	2014 Qualitative
R4.1	Niveau de satisfaction des utilisateurs des services sanitaires, sociaux et d'aide à la personne expérimentés dans la zone transfrontalière		0

Priority axis	#4 - Axe prioritaire IV : Inclusion sociale et citoyenneté européenne - Favoriser l'installation et la permanence de familles et de personnes en zones rurales et de montagne
Investment priority	10b - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et un apprentissage tout au long de la vie par la création et l'application de systèmes communs d'éducation, de formation professionnelle et de formation (CTE-Transfrontalière)

Table 2: Common and programme specific output indicators

(1)	ID	Indicator	Measurement unit	Target value	2015	Observations
F	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Persons	17 139,00	0,00	Pas concerné par le premier appel à projet
S	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Persons	17 139,00	0,00	Pas concerné par le premier appel à projet

(1)	ID	Indicator	2014
F	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	0,00
S	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	0,00

Priority axis	#4 - Axe prioritaire IV : Inclusion sociale et citoyenneté européenne - Favoriser l'installation et la permanence de familles et de personnes en zones rurales et de montagne
Investment priority	10b - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et un apprentissage tout au long de la vie par la création et l'application de systèmes communs d'éducation, de formation professionnelle et de formation (CTE-Transfrontalière)
Specific objective	IV.2 - Accroître l'offre éducative et formative et les compétences professionnelles transfrontalières

Table 1: Result indicators

	Indicator	Measurement unit	Baseline value	Baseline year	Target value (2023) Total	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
R4.2	Nombre de cours de formation et de parcours «professionnalisant» d'enseignement transfrontaliers	Nombre de cours de formation et de parcours	40,00	2013	400,00	40,00		Pas concerné par le premier appel à projet

ID	Indicator	2014 Total	2014 Qualitative
R4.2	Nombre de cours de formation et de parcours «professionnalisant» d'enseignement transfrontaliers	40,00	

## Priority axes for technical assistance

Priority axis	#5 - Axe prioritaire V : Assistance technique - Garantir la gestion efficace du programme et la qualité des interventions
---------------	---

Table 2: Common and programme specific output indicators

(I)	ID	Indicator	Measurement unit	Target value	2015	Observations
F	O5.1	Nombre d'ETP cofinancés par l'assistance technique mobilisés pour la bonne mise en oeuvre du programme	Nombre d'ETP	18,00	10,00	Pas d'engagement financier en 2015
S	O5.1	Nombre d'ETP cofinancés par l'assistance technique mobilisés pour la bonne mise en oeuvre du programme	Nombre d'ETP	18,00	10,00	Pas d'engagement financier en 2015
F	O5.2	Nombre de manifestations pour l'information du programme	Nombre de manifestations	14,00	1,00	Pas d'engagement financier en 2015
S	O5.2	Nombre de manifestations pour l'information du programme	Nombre de manifestations	14,00	1,00	Pas d'engagement financier en 2015
F	O5.3	Réalisation du nouveau site internet ALCOTRA	Nombre	1,00	0,00	Pas d'engagement financier en 2015
S	O5.3	Réalisation du nouveau site internet ALCOTRA	Nombre	1,00	0,00	Pas d'engagement financier en 2015
F	O5.4	Réalisation du guide de mise en oeuvre du programme bilingue et de guides techniques pour les bénéficiaires	Nombre	5,00	1,00	Pas d'engagement financier en 2015
S	O5.4	Réalisation du guide de mise en oeuvre du programme bilingue et de guides techniques pour les bénéficiaires	Nombre	5,00	1,00	Pas d'engagement financier en 2015

(I)	ID	Indicator	2014
F	O5.1	Nombre d'ETP cofinancés par l'assistance technique mobilisés pour la bonne mise en oeuvre du programme	2,00
S	O5.1	Nombre d'ETP cofinancés par l'assistance technique mobilisés pour la bonne mise en oeuvre du programme	2,00

(1)	ID	Indicator	2014
F	O5.2	Nombre de manifestations pour l'information du programme	0,00
S	O5.2	Nombre de manifestations pour l'information du programme	0,00
F	O5.3	Réalisation du nouveau site internet ALCOTRA	0,00
S	O5.3	Réalisation du nouveau site internet ALCOTRA	0,00
F	O5.4	Réalisation du guide de mise en oeuvre du programme bilingue et de guides techniques pour les bénéficiaires	0,00
S	O5.4	Réalisation du guide de mise en oeuvre du programme bilingue et de guides techniques pour les bénéficiaires	0,00



### 3.4. Financial data

**Table 4: Financial information at priority axis and programme level**

As set out in Table 1 of Annex II to Commission Implementing Regulation (EU) No 1011/2014 (Model for transmission of financial data) and table 16 of model for cooperation programmes under the European territorial cooperation goal

Priority axis	Fund	Calculation basis	Total funding	Co-financing rate	Total eligible cost of operations selected for support	Proportion of the total allocation covered with selected operations	Public eligible cost of operations selected for support	Total eligible expenditure declared by beneficiaries to the managing authority	Proportion of the total allocation covered by eligible expenditure declared by beneficiaries	Number of operations selected
#1	FEDE R	Public	32 990 066,00	85,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
#2	FEDE R	Public	43 986 756,00	85,00	4 021 611,43	9,14%	4 021 611,43	0,00	0,00%	4
#3	FEDE R	Public	98 970 198,00	85,00	14 505 648,09	14,66%	14 505 648,09	0,00	0,00%	12
#4	FEDE R	Public	43 986 756,00	85,00	1 232 736,94	2,80%	1 232 736,94	0,00	0,00%	2
#5	FEDE R	Public	14 038 326,00	85,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
<b>Total</b>	<b>FEDE R</b>		<b>233 972 102,00</b>	<b>85,00</b>	<b>19 759 996,46</b>	<b>8,45%</b>	<b>19 759 996,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>18</b>
<b>Grand total</b>			<b>233 972 102,00</b>	<b>85,00</b>	<b>19 759 996,46</b>	<b>8,45%</b>	<b>19 759 996,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>18</b>

**Where applicable, the use of any contribution from third countries participating in the cooperation programme should be provided (for example IPA and ENI, Norway, Switzerland)**

**Table 5: Breakdown of the cumulative financial data by category of intervention**

As set out in Table 2 of Annex II to Commission Implementing Regulation (EU) No 1011/2014 (Model for transmission of financial data) and tables 6-9 of Model for cooperation programmes

Priority axis	Fund	Intervention field	Form of finance	Territorial dimension	Territorial delivery mechanism	Thematic objective dimension	ESF secondary theme	Economic dimension	Location dimension	Total eligible cost of operations selected for support	Public eligible cost of operations selected for support	The total eligible expenditure declared by beneficiaries to the managing authority	Number of operations selected
#1	FEDER		01	04	03					0,00	0,00	0,00	0
#2	FEDER	088	01	07	03					4 021 611,43	4 021 611,43	0,00	4
#3	FEDER	094	01	04	03					14 505 648,09	14 505 648,09	0,00	12
#4	FEDER	112	01	03	03					1 232 736,94	1 232 736,94	0,00	2
#5	FEDER		01	07						0,00	0,00	0,00	0

**Table 6: Cumulative cost of all or part of an operation implemented outside the Union part of the programme area**

1. Operation (2)	2. The amount of ERDF support(1) envisaged to be used for all or part of an operation implemented outside the Union part of the programme area based on selected operations	3. Share of the total financial allocation to all or part of an operation located outside the Union part of the programme area (%) (column 2/total amount allocated to the support from the ERDF at programme level *100)	4. Eligible expenditure of ERDF support incurred in all or part of an operation implemented outside the Union part of the programme area declared by the beneficiary to the managing authority	5. Share of the total financial allocation to all or part of an operation located outside the Union part of the programme area (%) (column 4/total amount allocated to the support from the ERDF at programme level *100)
Sans objet	0,00		0,00	

**(1) ERDF support is the Commission decision on the respective cooperation programme.**

**(2) In accordance with and subject to ceilings set out Article 20 of Regulation (EU) No 1299/2013.**

#### 4. SYNTHESIS OF THE EVALUATIONS

Au 31 décembre, le plan d'évaluation était encore en cours de rédaction. Il sera présenté au comité de suivi, en respectant le délai réglementaire.

Le Comité de suivi du 24 novembre 2015 a fixé les principales orientations du plan d'évaluation. Il répond à plusieurs objectifs **visant l'amélioration de l'efficacité** et de la pertinence du programme tout au long de sa durée. Il devra permettre plus particulièrement de piloter le PC ALCOTRA, évaluer les résultats des opérations financées, préparer la programmation 2021-2027 et développer la culture de l'évaluation.

##### **Stratégie de l'évaluation**

Pour répondre aux objectifs précités, le plan d'évaluation s'appuie sur deux types d'évaluations :

En premier lieu, il est prévu de réaliser une **évaluation de mise en œuvre**, qui a pour objet d'évaluer les processus mis en place pour accompagner la réalisation du PC et d'apprécier si les conditions nécessaires à l'atteinte des valeurs-cibles en 2023 sont remplies.

Par ailleurs, **4 évaluations thématiques d'impact**, une pour chaque axe du programme ont pour objet d'évaluer les premiers effets réels des opérations financées d'une part, et la contribution des aides FEDER financées dans le cadre du PC à la réalisation de ces effets, d'autre part. Elles renseignent sur les mécanismes qui ont œuvré en faveur et en défaveur des résultats obtenus, les effets attendus mais également inattendus des projets réalisés.

##### **Gouvernance du plan d'évaluation**

Le suivi du plan d'évaluation reposera en grande partie sur les instances définies dans le programme de coopération et dans le DOMO afin garantir une cohérence globale dans la gouvernance du Programme : Comité de suivi, Comité technique et d'instruction et Cellule d'appui à l'AG.

L'autorité de gestion, avec l'aide de la Mission Evaluation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, s'appuiera également sur un groupe de travail ad hoc dédié à l'élaboration du plan d'évaluation au sein de la cellule d'appui pour permettre un processus spécifique de suivi et de décision pour le plan d'évaluation (environ 5-6 personnes)

##### **Déroulé des activités et calendrier 2016**

L'autorité de gestion a constitué un groupe de travail dédié à l'évaluation. Pour l'année 2016, les échéances suivantes ont été fixées :

- 1er trimestre 2016 : installation du groupe de travail « évaluation », envoi du plan à la CE et prise en compte des observations de la CE

- Fin mars 2016 : fin de l'élaboration du plan d'évaluation par le groupe
- Au plus tard le 28/05/2016 : présentation du plan d'évaluation au comité de suivi

## 5. ISSUES AFFECTING THE PERFORMANCE OF THE PROGRAMME AND MEASURES TAKEN

### (a) Issues which affect the performance of the programme and the measures taken

La Région Auvergne Rhône-Alpes a retenu le système d'information SYNERGIE CTE élaboré par l'Agence des Services et de Paiement -ASP- de l'Etat français. L'autorité de gestion a fait le choix, conformément à l'article 122 du règlement UE N°1303/2013 de dématérialiser totalement les procédures de dépôt, d'instruction et de suivi des dossiers grâce au système d'information SYNERGIE CTE.

Des guides sur ce nouveau système d'information, une FAQ Synergie et une adresse mail dédiée [alcotra-synergiecte@auvergnerhonealpes.eu](mailto:alcotra-synergiecte@auvergnerhonealpes.eu) ont été publiés sur le site de l'autorité de gestion [www.europe-en-rhonealpes.eu](http://www.europe-en-rhonealpes.eu) et sur les sites des partenaires du programme, pour accompagner les porteurs de projets lors du premier appel.

Des difficultés pour télécharger le dernier jour les annexes obligatoires dans le système a conduit l'autorité de gestion à donner un délai d'une journée supplémentaire avant de clôturer l'appel. Les 25 projets ont ainsi pu être déposés correctement.

L'outil SYNERGIE CTE est en évolution pour développer les fonctionnalités nécessaires au suivi et à la gestion du programme.

(b) OPTIONAL FOR LIGHT REPORTS, otherwise it will be included in point 9.1. An assessment of whether progress made towards targets is sufficient to ensure their fulfilment, indicating any remedial actions taken or planned, where appropriate.

Le programme est en cours de démarrage et n'a donc pas encore les informations nécessaires pour répondre à cette question.

## **6. CITIZEN'S SUMMARY (ARTICLE 50(9) OF REGULATION (EU) NO 1303/2013)**

A citizen's summary of the contents of the annual and the final implementation reports shall be made public and uploaded as a separate file in the form of annex to the annual and the final implementation report

You can upload/find the Citizen's summary under General > Documents

**7. REPORT ON THE IMPLEMENTATION OF FINANCIAL INSTRUMENTS  
(ARTICLE 46 OF REGULATION (EU) NO 1303/2013)**

**8. PROGRESS IN PREPARATION AND IMPLEMENTATION OF MAJOR PROJECTS AND JOINT ACTION PLANS (ARTICLE 101(H) AND ARTICLE 111(3) OF REGULATION (EU) No 1303/2013 AND ARTICLE 14(3)(B) OF REGULATION (EU) No 1299/2013)**

**8.1. Major projects**

Table 7: Major projects

Project	CCI	Status of MP	Total investments	Total eligible costs	Planned notification/submission date	Date of tacit agreement/ approval by Commission	Planned start of implementation	Planned completion date	Priority Axis/ Investment priorities	Current state of realisation — financial progress (% of expenditure certified to Commission compared to total eligible cost)	Current state of realisation — physical progress Main implementation stage of the project	Main outputs	Date of signature of first works contract (1)	Observations

(1) In the case of operations implemented under PPP structures the signing of the PPP contract between the public body and the private sector body (Article 102(3) of Regulation (EU) No 1303/2013).

## 8.2. Joint action plans

Progress in the implementation of different stages of joint action plans

Le programme n'a pas prévu la réalisation de grands projets ou de plans d'action communs.

**Table 8: Joint action plans (JAP)**

Title of the JAP	CCI	Stage of implementation of JAP	Total eligible costs	Total public support	OP contribution to JAP	Priority axis	Type of JAP	[Planned] submission to the Commission	[Planned] start of implementation	[Planned] completion	Main outputs and results	Total eligible expenditure certified to the Commission	Observations
------------------	-----	--------------------------------	----------------------	----------------------	------------------------	---------------	-------------	--	-----------------------------------	----------------------	--------------------------	--	--------------

## **Significant problems encountered and measures taken to overcome them**

Le programme n'a pas prévu la réalisation de grands projets ou de plans d'action communs.

**9. ASSESSMENT OF THE IMPLEMENTATION OF THE COOPERATION PROGRAMME (ARTICLE 50(4) OF REGULATION (EU) NO 1303/2013 AND ARTICLE 14(4) OF REGULATION (EU) NO 1299/2013)**

**9.1 Information in Part A and achieving the objectives of the programme (Article 50(4) of Regulation (EU) No 1303/2013)**

Priority axis	#1 - Axe prioritaire I : Innovation appliquée - Transfert de l'innovation et des technologies appliquées
---------------	--

--

Priority axis	#2 - Axe prioritaire II : Environnement mieux maîtrisé - Augmentation de la résilience du territoire
---------------	--

--

Priority axis	#3 - Axe prioritaire III : Attractivité du territoire - Conservation environnementale et valorisation des ressources naturelles et culturelles, par le biais du développement du tourisme durable et de l'économie verte
---------------	--

--

Priority axis	#4 - Axe prioritaire IV : Inclusion sociale et citoyenneté européenne - Favoriser l'installation et la permanence de familles et de personnes en zones rurales et de montagne
---------------	---

--

Priority axis	#5 - Axe prioritaire V : Assistance technique - Garantir la gestion efficace du programme et la qualité des interventions
---------------	---

--



**9.2. Specific actions taken to promote equality between men and women and to promote non-discrimination, in particular accessibility for persons with disabilities, and the arrangements implemented to ensure the integration of the gender perspective in the cooperation programme and operations (Article 50(4) of Regulation (EU) No 1303/2013 and Article 14(4), subparagraph 2, (d) of Regulation (EU) No 1299/2013)**

An assessment of the implementation of specific actions to take into account the principles set out in Article 7 of Regulation (EU) No 1303/2013 on promotion of equality between men and women and non-discrimination, including, where relevant, depending on the content and objectives of the cooperation programme, an overview of specific actions taken to promote equality between men and women and to promote non-discrimination, including accessibility for persons with disabilities, and the arrangements implemented to ensure the integration of the gender perspective in the cooperation programme and operations

--

**9.3.Sustainable development (Article 50(4) of Regulation (EU) No 1303/2013 and Article 14(4), subparagraph 2, (e) of Regulation (EU) No 1299/2013)**

An assessment of the implementation of actions to take into account the principles set out in Article 8 of Regulation (EU) No 1303/2013 on sustainable development, including, where relevant, depending on the content and objectives of the cooperation programme, an overview of the actions taken to promote sustainable development in accordance with that Article

--

**9.4. Reporting on support used for climate change objectives (Article 50(4) of Regulation (EU) No 1303/2013)**

--

**9.5 Role of partners in the implementation of the cooperation programme (Article 50(4) of Regulation (EU) No 1303/2013 and Article 14(4), subparagraph 1, (c) of Regulation (EU) No 1299/2013)**

Assessment of the implementation of actions to take into account the role of partners referred to in Article 5 of Regulation (EU) No 1303/2013, including involvement of the partners in the implementation, monitoring and evaluation of the cooperation programme

--

**10. OBLIGATORY INFORMATION AND ASSESSMENT ACCORDING TO ARTICLE 14(4), SUBPARAGRAPH 1 (A) AND (B), OF REGULATION (EU) No 1299/2013**

**10.1 Progress in implementation of the evaluation plan and the follow-up given to the findings of evaluations**

--

**10.2 The results of the information and publicity measures of the Funds carried out under the communication strategy**

--

**11. ADDITIONAL INFORMATION WHICH MAY BE ADDED DEPENDING ON THE CONTENT AND OBJECTIVES OF THE COOPERATION PROGRAMME (ARTICLE 14(4), SUBPARAGRAPH 2 (A), (B), (C) AND (F), OF REGULATION (EU) NO 1299/2013)**

**11.1 Progress in implementation of the integrated approach to territorial development, including sustainable urban development, and community-led local development under the cooperation programme**

--

**11.2 Progress in implementation of actions to reinforce the capacity of authorities and beneficiaries to administer and to use the ERDF**

--

### 11.3 Contribution to macro-regional and sea basin strategies (where appropriate)

--

#### **11.4 Progress in the implementation of actions in the field of social innovation**

--

### **13. SMART, SUSTAINABLE AND INCLUSIVE GROWTH**

Information and assessment of the programme contribution to achieving the Union strategy for smart, sustainable and inclusive growth.

--

**14. ISSUES AFFECTING THE PERFORMANCE OF THE PROGRAMME AND MEASURES TAKEN — PERFORMANCE FRAMEWORK (ARTICLE 50(2) OF REGULATION (EU) No 1303/2013)**

Where the assessment of progress made with regard to the milestones and targets set out in the performance framework demonstrates that certain milestones and targets have not been achieved, Member States should outline the underlying reasons for failure to achieve these milestones in the report of 2019 (for milestones) and in the final implementation report (for targets).

--

## Documents

<b>Intitulé du document</b>	<b>Type de document</b>	<b>Date du document</b>	<b>Référence locale</b>	<b>Référence de la Commission</b>	<b>Fichiers</b>	<b>Date d'envoi</b>	<b>Envoyé par</b>
Résumé à l'intention des citoyens	Résumé à l'intention des citoyens	4 juil. 2016			Résumé à l'intention des citoyens		
Résumé à l'intention des citoyens (version italienne)	Résumé à l'intention des citoyens	4 juil. 2016			Résumé à l'intention des citoyens (version italienne)		